

*Un échouage inédit sur les côtes  
du département de la Manche*

**la tortue de Kemp**  
*Lepidochelys kempii* (GARMAN, 1880)

**Circonstances et identification**

Le 13 janvier 2007, sur la plage de St-Germain-sur-Ay, Monsieur LECOMTE, ostréiculteur, a fait une découverte insolite. Sur le sable, gisait inanimée une petite tortue, pas le papillon bien connu de tous, non, une vraie tortue marine ! L'information ayant été transmise aux autorités compétentes, Benoît BURNOUF, du Groupe Mammalogique Normand, a pu se rendre sur les lieux. Bien sûr, l'animal est un reptile et non un mammifère mais le GMN est habilité à intervenir aussi bien sur les cétacés et les phoques que sur les tortues marines et B. BURNOUF possède une autorisation de transport ou de prélèvement de ces espèces, toutes protégées par la loi.

Si l'identification en mer est un exercice délicat, la reconnaissance des tortues échouées ne pose pas de problème particulier. Unique en son genre, la tortue-luth (Dermochelidae) possède une carapace à l'aspect de cuir tanné pourvue de 7 carènes longitudinales. L'erreur est impossible. Les espèces pourvues d'écailles sont regroupées quant à elles dans la famille des Cheloniidae. La disposition dorsale de ces écailles permet de séparer deux sous-familles, les Carettinae et les Cheloniinae selon que la nuchale est ou non en contact avec les premières costales. Le spécimen de St-Germain appartient sans conteste aux Carettinae comme le montre la photo de la face dorsale ci-contre. Restait à identifier l'espèce entre les deux possibles, la caouanne et la tortue de Kemp.

Malgré une ressemblance superficielle, un examen approfondi ne laisse planer aucun doute. Bien sûr la caouanne ou caret est beaucoup plus grande à l'état adulte mais on peut être en présence de jeunes tortues, cas fréquent sur les côtes européennes. Chez les deux espèces, les jeunes ont les plaques vertébrales munies d'une carène médiane terminée en pointe et présentent ainsi un profil en dents de scie caractéristique (photo ci-contre). En principe, à la face ventrale, la caouanne n'a que 3 grandes écailles inframarginales, contre 4 à la tortue de Kemp. Certaines

*caretta* peuvent présenter plus de 3 plaques mais dans ce cas leur nombre diffère le plus souvent d'un côté à l'autre et surtout, elles ne sont jamais pourvues de pores comme chez *kempii*. La photo ci-contre montre clairement que la tortue de St-Germain possède 4 inframarginales de chaque côté du corps et l'on distingue nettement les pores. Si l'on ajoute que les tortues de Kemp ont une carapace plus large et massive qui varie du brun-gris au vert-olive (rougeâtre chez la caouanne), on comprend que les deux espèces ne sauraient être confondues, du moins par un naturaliste attentif.

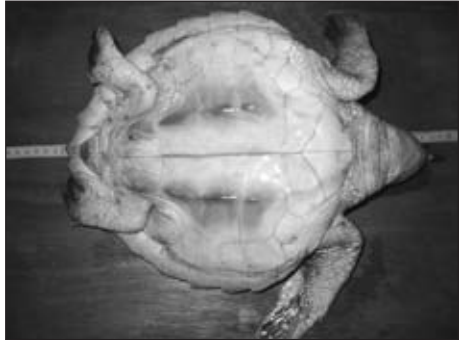


Photo Benoît Burnouf

**Tortue de Kemp, face ventrale**

Ce jour de janvier 2007, B. BURNOUF a donc pu conclure que la tortue découverte sur les grèves du Cotentin était une **tortue de Kemp *Lepidochelys kempii***. Vu son état de fraîcheur, le reptile était mort peu de temps avant son échouage. Il s'agit d'un mâle subadulte dont la carapace plus ou moins circulaire mesure une trentaine de centimètres de diamètre. On remarque sur son dos une blessure sans gravité, sans doute due à un coup d'hélice, qui n'est probablement pas la cause de la mort.

## Les sept tortues marines

Cet événement nous donne l'occasion de donner au lecteur quelques informations supplémentaires sur les tortues marines de la planète. Actuellement, au moins 7 espèces ont été décrites, ainsi réparties dans le grand arbre de la classification :

Classe : REPTILIA

Ordre : Chelonii

Sous-ordre : Cryptodira

Super-famille : Chelonioidea (« tortues marines »)

### Famille des Dermochelyidae

- Dermochelys coriacea (Linné, 1766) : *tortue-luth*, *tortue-cuir*

### Famille des Cheloniidae

Sous-famille des Carettinae

- *Caretta caretta* (Linné, 1758) : *caouanne, caret*
- *Lepidochelys olivacea* (Eschscholtz, 1928) : *tortue olivâtre*
- *Lepidochelys kempii* (Garman, 1880) : *tortue de Kemp, tortue bâtarde*

#### Sous-famille des Cheloniinae

- *Chelonia mydas* (Linné, 1758) : *tortue verte, tortue franche*
- *Eretmochelys imbricata* (Linné, 1766) : *tortue à écaille, tortue imbriquée*
- *Natator depressus* (Garman, 1880) : *tortue à dos plat*

Il n'est pas impossible que de nouvelles espèces soient décrites, notamment par le démembrement du genre *Chelonia*. Les populations de l'océan Pacifique appartiennent peut-être à une ou plusieurs espèces différentes de notre *Chelonia mydas*. Des recherches sont en cours mais la validité des taxons proposés (*C. agassizii*, *C. japonica*...) ne semble pas faire encore l'unanimité de la communauté scientifique.

Parmi les 7 tortues marines du monde, une est totalement absente des eaux européennes, la tortue à dos plat *Natator depressus*, endémique de l'Australie. On la trouve surtout dans le nord et l'est de ce continent, particulièrement le long de la grande barrière de corail et des côtes de la Nouvelle-Guinée. Quant à la tortue olivâtre *Lepidochelys olivacea*, elle ne vit que dans les eaux tropicales de l'Atlantique, du Pacifique et de l'océan Indien. Ses apparitions sur les côtes françaises sont exceptionnelles.

Les cinq autres espèces fréquentent les eaux européennes mais deux seulement s'y reproduisent : la tortue verte *Chelonia mydas* aux Açores et en Méditerranée orientale, la caouanne *Caretta caretta* dans la moitié orientale de la Méditerranée. Les trois autres espèces, la tortue-luth *Dermochelys coriacea*, la tortue imbriquée *Eretmochelys imbricata* et la tortue de Kemp *Lepidochelys kempii*, n'atteignent les eaux tempérées de l'Atlantique que lors de leur période internuptiale ou à l'état juvénile, entraînées par les courants marins.

L'aire de reproduction des tortues marines est évidemment beaucoup plus restreinte. Cinq espèces ont une très vaste répartition planétaire sur les rivages des mers tropicales. Deux cependant sont cantonnées à un secteur géographique bien défini, la tortue à dos plat le long de la barrière de corail australienne, entre le détroit de Torrès et le tropique du Capricorne, la tortue de Kemp dans le golfe du Mexique.

## **Une espèce menacée d'extinction : la tortue de Kemp**

Les *Lepidochelys* sont les plus petites tortues marines. Elle ont quand même une certaine corpulence : Les femelles de *L. kempii* peuvent atteindre une longueur de 75 cm pour un poids moyen de 45 kg. Ce reptile hante les lagons et les

embouchures des fleuves tranquilles qui se jettent dans le golfe du Mexique. Il atteint sa maturité sexuelle vers l'âge de 6 ans et, comme toutes les tortues marines, vient pondre sur les grandes plages de sable, souvent en groupes importants de centaines, voire de milliers d'individus. La femelle creuse un nid de 40 à 50 cm de profondeur dans lequel elle dépose de 50 à 110 œufs. Elle répète cette opération une ou deux fois à intervalle de 3 ou 4 semaines. L'incubation dure de 50 à 60 jours selon la température du sol. Vient ensuite le moment crucial de la naissance et la périlleuse traversée jusqu'à la mer, épisode commun à toutes les tortues marines.

L'aire de dispersion de la tortue bâtarde, comme on l'appelle parfois, s'étend sur tout l'Atlantique nord. Comme d'autres espèces, elle est portée par le gulf stream et atteint quelquefois les côtes européennes, ne pénétrant qu'accidentellement en Méditerranée. Espèce à distribution restreinte, souvent victime des filets de pêche à la crevette et des prélèvements d'œufs par les humains, la tortue de Kemp est l'une des espèces les plus menacées au monde. Elle a même frôlé l'extinction. Les mesures de protection prises par les Etats-Unis et le Mexique et le projet de réserve marine envisagé lors des derniers symposiums internationaux laissent entrevoir un espoir de rémission, du moins si ces résolutions sont effectivement appliquées.

## Echouages et observations de tortues sur les côtes de la Manche

Toutes les tortues marines sont par nature de grandes migratrices. Ce sont les seuls reptiles de la planète à effectuer de tels déplacements sur des milliers de kilomètres. Recherche de conditions de vie meilleures, de zones de nourriture plus riches, les raisons de la migration ne sont sans doute pas complètement élucidées mais il est sûr qu'elles sont indispensables à la survie des espèces. Pour s'orienter, les tortues seraient capables d'analyser les variations du champ magnétique terrestre et elles s'aideraient aussi de la direction des vagues et peut-être de leur odorat. Toujours est-il que ce sens de l'orientation leur permet de retrouver d'année en année la plage qui les a vu naître. La maturité sexuelle étant très tardive (6 ans à plusieurs décennies selon les espèces), le premier retour est le plus extraordinaire. Mais cette longue période d'errance et de croissance en mer est périlleuse pour beaucoup de jeunes tortues. Ce sont elles bien souvent qui s'égareront jusque dans nos mers tempérées.

En Manche, les contacts avec les chéloniens sont rares et, malheureusement, ils concernent le plus souvent des animaux morts ou épuisés, venus s'échouer à la côte. Seule la **tortue-luth** fait parfois l'objet d'observations en mer avec identification spécifique. C'est d'ailleurs semble-t-il la tortue marine la moins rare dans nos eaux, encore qu'elle soit beaucoup plus fréquente sur la côte atlantique.

En 1998, L'Argiope avait déjà relaté la rencontre au large de Granville entre des plaisanciers et la spectaculaire « tortue-cuir » comme on l'appelle aussi (LIVORY). A cette occasion, nous avons rassemblé un certain nombre de données, presque toutes de la côte ouest du département, concernant parfois des adultes d'un poids évalué à 300 ou 400 kg. Depuis, la presse locale a relaté au moins une observation : le 6 septembre 1999 au sud de Chausey, des plaisanciers ont repéré une tortue-luth mal en point d'environ 2m de longueur. Remorquée jusqu'à Granville, elle n'a pas survécu (La Manche-Libre, 12-IX-1999).

Par ordre décroissant de fréquence, viennent ensuite les deux espèces qui se reproduisent en Méditerranée, la caouanne et la tortue verte. En septembre 1991, une **caouanne** s'est échouée vivante sur la côte sud du Cotentin avant d'être transportée à La Rochelle. En 2002, de jeunes tortues ont été signalées sur les côtes de la Manche et du nord de la Bretagne. Les deux spécimens échoués sur nos côtes, l'un à Pirou le 25 juillet (longueur = 50 cm), l'autre à Bretteville-sur-Ay le 16 novembre (longueur = 40 cm), tous deux blessés, ont été transportés à l'aquarium de St-Malo.

Exceptionnelle également, la **tortue verte** a touché plusieurs fois les rivages du Cotentin, toujours dans des circonstances fatales : le 14 janvier 1986, une jeune tortue d'environ 40cm a été trouvée très affaiblie sur la plage d'Anneville-sur-Mer. Après l'avoir placée dans un bassin ostréicole, nous l'avons fait parvenir à l'aquarium de Granville où elle est morte le 19 janvier (opération conduite par plusieurs membres du GMN, Ph. SAGOT, R. COULOMB & A. LIVORY). Deux autres spécimens ont été découverts sur notre littoral en avril 1990 : le premier, le 4 avril à Vauville, était déjà mort, le second, le 7 à St-Marcouf, était épuisé et il est mort quelques jours plus tard.

Moins portée aux grandes migrations, la **tortue imbriquée** est parfois entraînée par les courants jusqu'en Manche. Nous n'avons pas d'observation circonstanciée mais seulement un point placé au large du Val de Saire sur une carte des échouages de tortues publiée par J. FRÉTEY en 1975. L'origine de ce signalement demeure toutefois inconnue et il n'apparaît pas dans la base de données du Muséum (P. O. COCHARD, com. pers.).

Enfin notre donnée de **tortue de Kemp** est inédite pour la Manche et peut-être pour la Normandie.

## Conclusion

Notre région ne joue certes pas un grand rôle pour la survie des tortues marines du globe. Les cinq espèces signalées sur nos côtes n'y parviennent souvent que dans des circonstances dramatiques, égarées, blessées, épuisées et la seule aide que nous pouvons leur apporter est de les rétablir en captivité avant de les relâcher

dans leur milieu naturel. Il faut savoir cependant que les tortues qui atteignent nos rivages ont déjà échappé à une multitude d'embûches d'origine naturelle ou humaine. 1 sur 1000 tout au plus a survécu ! Sauver un animal, c'est peut-être lui permettre d'arriver à l'âge adulte et de se reproduire. Dans le cas d'espèces menacées d'extinction, tout acte compte même s'il paraît dérisoire.

Mais les échouages de tortues doivent être aussi l'occasion pour nous de rappeler au public les menaces qui pèsent sur la biodiversité. Est-il concevable que des animaux aussi extraordinaires puissent disparaître à jamais de notre planète par la seule faute de l'espèce humaine ? Vous pouvez contribuer à sauver les tortues marines, surtout si vous pratiquez la navigation de plaisance ou si vous passez des vacances sur des plages tropicales ou méditerranéennes : ne jetez aucun sac en plastique à la mer car ils feront mourir beaucoup de tortues, n'achetez pas d'objets en écailles de tortue ou de carapaces-souvenirs, et surtout respectez absolument les consignes qui sont données sur les sites de ponte par les associations de protection de la nature.

**Alain LIVORY & Benoît BURNOUF**

---

### **Bibliographie**

---

La plupart des informations de cet article proviennent de sites Internet, en particulier : <http://www.reseau-tortues-marines.org/Les-tortues-marines.html>

Autres références citées :

**J. FRÉTEY**, 1975. Guide des reptiles et batraciens de France. Hatier.

**A. LIVORY**, 1998. Vingt ans après, la tortue sauvée de l'oubli (*Dermochelys coriacea*). L'Argiope N°20.

---

### **Remerciements**

---

A Pierre-Olivier COCHARD pour sa relecture avisée.

Cet article a été publié dans notre revue *L'Argiope* que nous éditons à raison de 3 numéros par an, dont un double.



C'est un bulletin trimestriel qui publie en priorité le résultat de recherches naturalistes dans le département de la Manche, mais aussi des articles de société (l'homme et la nature), le bilan de nos activités diverses, les comptes-rendus de réunion de bureau...

Pour être au courant de toutes nos publications, avoir *L'Argiope* en main et soutenir l'association Manche-Nature dans sa lutte pour la protection de la biodiversité, vous pouvez vous abonner et même adhérer !

Voir notre site Internet [Manche-Nature.fr](http://Manche-Nature.fr)  
à la page [Adhésion et abonnement](#)

*Merci*



### **Association d'étude et de protection de la nature**

Agréée au titre de l'article L 141-1 du code de l'environnement  
83, rue Geoffroy-de-Montbray – 50200 COUTANCES  
Tél : 02 33 46 04 92  
[manche-nature@orange.fr](mailto:manche-nature@orange.fr) – <http://manche-nature.fr/>